



Technip Energies annonce la fixation du prix de ses obligations d'un montant de 500 millions d'euros à échéance en 2033

04 Juin 2026

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À TOUTE « U.S. PERSON » OU À TOUTE PERSONNE SE SITUANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ IL EST ILLÉGAL DE DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

Technip Energies N.V. (Paris : TE) (ISIN : NL0014559478) (« **Technip Energies** »), annonce aujourd'hui avoir fixé le prix d'une émission d'obligations d'un montant principal total de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 4% et venant à échéance le 10 juin 2033 (les « **Obligations** »).

L'offre a été souscrite plus de cinq fois auprès d'une large base d'investisseurs européens.

Technip Energies a l'intention d'utiliser le produit net de l'émission des Obligations pour les besoins généraux de l'entreprise.

Le règlement-livraison de l'opération devrait intervenir le 10 juin 2026, sous réserve des conditions suspensives usuelles. À cette date, les Obligations devraient être admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Technip Energies est accompagnée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et HSBC Continental Europe agissant en tant que coordinateurs globaux et chefs de file conjoints ; BNP Paribas, Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Société Générale et Standard Chartered Bank AG agissant en tant que teneurs de livres actifs ; ainsi que Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A., Crédit Industriel et Commercial S.A. et J.P. Morgan SE agissant en tant que teneurs de livre passifs.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 18 000 collaborateurs dans 35 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros en 2025 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre de vente de titres financiers ni une sollicitation d'achat de titres financiers dans une quelconque juridiction. Les titres financiers mentionnés dans le présent communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas offerts dans le cadre d'une offre au public et aucun document connexe ne sera distribué au public dans une quelconque juridiction.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une vente de titres financiers aux États-Unis ni dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale au regard des lois sur les valeurs mobilières applicables dans cette juridiction. Les titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Technip Energies n'a pas l'intention d'enregistrer les titres financiers mentionnés dans le présent communiqué aux États-Unis ni de procéder à une offre au

public de titres financiers aux États-Unis.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué directement ou indirectement à toute « U.S. Person » ou aux États-Unis (tels que définis dans la Regulation S du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié) ni dans toute juridiction dans laquelle il est illégal de diffuser, publier ou distribuer le présent communiqué de presse.

Pièce jointe

- [Technip Energies annonce la fixation du prix de ses obligations d'un montant de 500 millions d'euros à échéance en 2033](#)